

Déclaration CTA 16 janvier 2017 – SNES-FSU

Ce CTA permet de faire le bilan du quinquennat Hollande qui s'achève. 80 emplois auront été recréés, c'est à mettre au crédit de nos actions qui avaient placé la question éducative au centre de la campagne de 2012. C'est cependant loin de permettre de réparer les dégâts du quinquennat Sarkozy. En effet, alors que pour la prochaine rentrée, les effectifs d'élèves seront supérieurs de près de 1000 à ceux qu'ils étaient en 2012, seuls 80 emplois sur les 500 supprimés sous Sarkozy auront été rétablis avec les conséquences que nous dénonçons sur les conditions d'encadrement.

Concernant les collèges, vous faites le choix, cette année encore, de renoncer à exploiter la totalité des marges de récupération de moyens que la réforme Vallaud-Belkacem permet, sans toutefois vous engager cette année à maintenir les DGH à démographique équivalente. La première des marges accordée en 2016 disparaît donc, combien de temps les autres seront-elles maintenues ?

C'est un mauvais signal pour les enseignants qui, épuisés par la mise en place simultanée de la réforme sur les quatre niveaux d'enseignement, sont aujourd'hui désabusés face à l'immense gâchis imposé par la Ministre. L'avenir des collégiens est quant à lui fragilisé car ils perdent plus de cinq semaines d'enseignement disciplinaires au cours de leur scolarité au collège. C'est d'autant plus inquiétant quand on mesure que le taux de sortie du système scolaire post-troisième a connu une forte augmentation en 2016, témoignant de la plus grande fragilité d'un nombre important d'élèves qui ne se projettent même plus dans une poursuite d'études.

En lycée, les 20 emplois supplémentaires que vous prévoyez sont attendus avec impatience par les enseignants qui ont vu les conditions d'encadrement se dégrader fortement ces dernières années, pourtant il manque encore 35 emplois pour retrouver le taux d'encadrement, pourtant peu satisfaisant, de la rentrée 2012.

Nous notons toutefois avec satisfaction une première baisse de la part des heures supplémentaires dans les DGH, avec un bémol sur la forte augmentation des heures supplémentaires dans les collèges de Haute-Vienne qui nous semble devoir être corrigée. De même, si les conditions d'encadrement devraient un peu s'améliorer à la rentrée 2017 comme en témoigne la légère évolution positive du H/E, les conditions d'apprentissage resteront pourtant difficiles. Est-ce cela qui, conjugué au rejet de la réforme Vallaud Belkacem, pousse les familles à choisir toujours plus nombreuses l'enseignement privé ? Ce mouvement vers le privé, totalement inédit dans notre académie, et qui se vérifie nationalement, restera l'un des tristes marqueurs du quinquennat Hollande.

En effet, en 6ème, à cette rentrée 2016 les effectifs du privé ont augmenté de 11,7 %, quand ceux du public n'ont cru que de 3,7 %, en seconde GT les effectifs dans le privé ont progressé de 10,7 % alors qu'ils ont diminué de 3,6 % dans le public. Pour les années à venir, dans un contexte de faible décroissance démographique, vous prévoyez une croissance des effectifs du privé de 5 % en 2018 comme en 2019 quand ceux du public diminueraient respectivement de 0,5 % et 0,4 % ! Un mouvement de fond durable semble donc se dessiner au détriment de l'enseignement public et laïque. Il révèle assurément une perte de confiance des familles dans l'École, la responsabilité de cet état de fait incombe largement au gouvernement et à la politique éducative menée.

Pour terminer sur ce point à l'ordre du jour, nous tenons à dénoncer fermement la communication des DGH aux établissements avant la tenue de ce CTA. Faut-il comprendre qu'il n'y aurait rien à

débattre ? Faut-il y voir un retour à des méthodes que nous pensions dépassées et à un déni du dialogue social ? La détestable politique du nouveau management ne se dément manifestement pas ! Sur la carte des formations, les deux BTS à Dautry et Perrier sont ouverts avec une capacité d'accueil portée à 15. De telles conditions d'encadrement seraient favorables aux étudiants sous statut scolaire, est-il prévu de compléter ces effectifs par l'accueil d'étudiants par la voie de l'apprentissage ? Cette capacité d'accueil s'entend-elle en mixité des publics ? Nous redisons notre opposition à cette mixité des publics qui outre les difficultés pédagogiques qu'elle engendre, n'a jamais fait la preuve de sa plus-value pour aucun des publics scolaire ou apprentis accueilli.

Pour conclure, nous voudrions redire que le quinquennat Hollande a été à nos yeux, une occasion manquée pour le système éducatif. Le collège en sort fragilisé dans son organisation et les contenus qui y sont transmis ont été appauvris. Les conséquences sur le lycée seront majeures alors que la réforme Chatel et la dégradation des conditions d'encadrement ont déjà considérablement compromis la poursuite d'étude des jeunes les plus fragiles. La formation des nouveaux enseignants reste au milieu du gué quand la formation continue reste exsangue. Certes des postes ont été créés, mais en nombre insuffisant pour changer le quotidien des établissements et impulser une nouvelle dynamique. L'action du SNES-FSU a permis la sécurisation de nos statuts et une première amorce de revalorisation de nos carrières, bien trop tardive, qui ne peut suffire et qui ne peut faire oublier la rupture de confiance durable des enseignants avec le Gouvernement. Nous verrons de quoi l'avenir sera fait, mais le SNES-FSU continuera toujours d'agir avec détermination pour un système éducatif plus juste, émancipateur et ambitieux pour les élèves comme les personnels.